

**PRESIDENCE**
**SECRETARIAT GENERAL**
**DECISION N° 040/UK/P/VP/SG/2020**

 portant création et composition du comité de rédaction des  
actes du colloque scientifique international 2019 de l'Université de Kara

Le Président de l'Université de Kara, Président du Conseil de l'Université,

- Vu la loi n°97-14 du 10 septembre 1997, portant statut des Universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;
- Vu le décret n° 1999-011/PR du 21 janvier 1999, portant création de l'Université de Kara ;
- Vu les décrets n° 2003-280/PR du 03 décembre 2003, 2007-128/PR du 17 octobre 2007 et 2015-079/PR du 28 octobre 2015, portant création de facultés à l'Université de Kara ;
- Vu le décret n°2016-030/PR du 11 mars 2016, portant nomination du Président de l'Université de Kara ;
- Vu le Plan stratégique décennal de développement de l'Université de Kara de décembre 2013, notamment en son Axe stratégique n°2 ;
- Vu la déclaration de politique qualité du Président de l'Université de Kara en date du 25 avril 2016 ;
- Considérant les nécessités de service.

**DECIDE :**

Article 1 : Il est créé au sein de l'Université de Kara, un Comité de rédaction des actes du colloque scientifique international 2019.

Article 2 : Le Comité est composé ainsi qu'il suit:

N°	Nom & Prénoms	Fonction	Qualité
01	PALI Tchaa	Enseignant-chercheur	Président
02	LABANTE Nakpane	Enseignant-chercheur	Vice-président
03	ADEVE Komlan	Enseignant-chercheur	1 <sup>er</sup> rapporteur
04	BINI Essoham	Enseignant-chercheur	2 <sup>ème</sup> rapporteur
05	TCHABLE Boussanlègue	Enseignant-chercheur	Membre
06	KPATCHA Komi	Enseignant-chercheur	Membre
07	SEGBEAYA N. Kwamivi	Enseignant-chercheur	Membre
08	KANTCHOA Laré	Enseignant-chercheur	Membre
09	KADOUZA Padabô	Enseignant-chercheur	Membre
10	ALEMAWO Komlan	Enseignant-chercheur	Membre
11	ALFA-SIKA MANDE Seyf-Laye	Enseignant-chercheur	Membre
12	GNOUFOUGOU Doman	Enseignant-chercheur	Membre
13	MOUMOUNI Abdel Kader	Enseignant-chercheur	Membre
14	MOUHARI-TOURE Abas	Enseignant-chercheur	Membre
15	SAMAH Hodo Abalo	Enseignant-chercheur	Membre
16	MOUZOU Palakiyé	Enseignant-chercheur	Membre
17	TCHALLA Kokou	Enseignant-chercheur	Membre
18	KAMMAMPOAL Bawa	Enseignant-chercheur	Membre
19	AGNALA Essoron	Secrétaire de Direction	Membre
20	SANDA-NABEBE Pibiouwè Alli	Secrétaire sténodactylo correspondancier	Membre

Article 3 : La présente décision, qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Kara, le 04 MAI 2020

Le Président,


**AMPLIATIONS**

MESR(CR).....	01
Cab/Pdce UK : .....	02
SG/UK : .....	02
AC/SFO/UK: .....	02
Décanats/Directions: .....	14
DTIC/UK : .....	01
Conseillers : .....	04
Autres services : .....	03
Intéressés .....	20